

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

**Corrigé** : CAP ASSURANCE

Épreuve : Différentes catégories d'assurance

Coefficient : 4

Durée : 1 h 30

Feuillet : 1/1

1 - La souscription doit comprendre et/ou respecter les différents points suivants :

- la proposition qui permet **(4 points)**
  - o d'identifier le souscripteur, l'assuré et le bénéficiaire
  - o de connaître la formule choisie
  - o les risques dangereux (sports...)
  - o de préciser le montant des capitaux garantis et le montant de la prime
- le questionnaire médical en tant qu'outil de sélection **(1 point)**
  - o état de santé passé et présent
- le rapport médical éventuel, si l'assureur a demandé un complément d'information **(1 point)**

2 - Le locataire seul occupant répond de l'incendie sur le fondement de l'article 1733 du code civil. **(1 point)**

Il est présumé responsable **(1 point)** et ne peut s'exonérer que par trois moyens

- le cas fortuit ou la force majeure **(1 point)**
- le vice de construction **(1 point)**
- le feu communiqué par une maison voisine **(1 point)**

Toutefois, compte tenu de la co-occupation du propriétaire, ce dernier doit démontrer qu'il n'est pour rien dans le sinistre avant de retrouver ses droits contre son locataire. **(1 point)**

3 - En l'espèce, il s'agit d'une fausse déclaration intentionnelle **(1 point)** faite de mauvaise foi avec comme objectif de tromper l'assureur **(1 point)**.

Il convient de faire application de l'article L113-8 du code des assurances traitant de la nullité du contrat **(1 point)**. Les conséquences seront les suivantes : absence de règlement des dommages aux véhicules **(1 point)**, nullité opposable à la victime blessée **(1 point)**, récupération possible des sinistres déjà réglés antérieurement **(1 point)**

**2 points** seront accordés pour la présentation et l'orthographe.